



Nathalie Pelletier

Parajuriste, Technologies de support au litige

T 514.213.4808

F 514.866.6590

npelletier@ledjit.com

www.ledjit.ca

Nathalie Pelletier agit comme parajuriste spécialisée en support au litige. Elle met à la disposition des clients de Ledjit l'expertise acquise dans ce domaine en travaillant au sein du département juridique de Bell Canada et du cabinet Borden Ladner Gervais.

Elle est en charge des services suivants :

- Gestion de projet ;
- Supervision de la numérisation ;
- Contrôle de qualité de la reconnaissance optique de caractères ;
- Codage des documents ;
- Organisation des documents ;
- Recherche avancée ;
- Formation des usagers sur diverses plateformes de support au litige, dont Summation et Concordance ;
- Support technique et parajuridique.

Chez Bell Canada, elle travaillait au sein du groupe de litige où elle agissait comme parajuriste au soutien de l'équipe d'avocat-plaideurs. Elle était en charge de monter et de gérer les bases de données de litige, plus particulièrement en matière de recours collectifs, en plus d'offrir la formation et le support technique requis par les avocats. Elle a participé à l'implantation et au support du système de gestion documentaire (Hummingbird DM) ainsi qu'à la formation des usagers.

Préalablement, elle travaillait au sein du département de litige de Borden Ladner Gervais où elle se spécialisait dans les dossiers de recours extraordinaires - injonctions, saisies, Anton Piller, Mareva, etc. - à connotation technologique. Elle fut impliquée dans le cadre de dossiers d'envergure nationale où un travail d'équipe regroupant des professionnels de plusieurs juridictions était nécessaire.

Après avoir complété une formation juridique au Collège de secrétariat moderne, elle a travaillé au sein du département de faillite et insolvabilité du cabinet Lozeau Gonthier Masse Richard où elle se spécialisait dans les dossiers de fraude et de recours extraordinaires.

www.ledjit.ca

Heures : 24/7 Partout

Courriel : info@ledjit.com

Téléphone : 514.212.9348

Conseils Ledjit est le seul cabinet spécialisé en administration de la preuve électronique, en gestion de l'information et en litige des technologies de l'information. L'équipe d'avocats, de spécialistes en TI et d'experts en enquête informatique de Ledjit aide ses clients corporatifs, gouvernementaux et juridiques à administrer la preuve électronique en agissant de façon préventive et curative, jusqu'à la présentation de la preuve devant les tribunaux.